

Fiche d'identité

Grand type morphologique

Coteau calcaire

Surface

12 ha 2 a

Département

Seine-Maritime - 76

Commune

Hénouville

Nature foncière

Acquisition

Inventaires et protection

- ZNIEFF de Type I n° 0231.0000 "Les Coteaux d'Hénouville".
- Site Natura 2000 FR2300123 "Boucles de la Seine Aval"
- Réserve Naturelle Régionale depuis 1998.
- Commune du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande.
- Zone ND du POS/PLU
- Site inscrit n°76000133 «Boucle d'Anneville»

Conservateur Bénévole

Néant

Partenaires financiers

Union Européenne

Région Haute-Normandie

Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable

Partenaires techniques

Laboratoire d'Ecologie de l'Université de Rouen

Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

Hénouville Le Coteau d'Hénouville



Le site

Historique

Les coteaux étaient autrefois des lieux d'intense activité : culture, élevage et extraction de pierres de taille et de chaux. Les coteaux calcicoles du val de Seine apparaissent de nos jours comme des espaces ne faisant plus l'objet d'aucune valorisation économique directe, la seule utilisation actuelle étant une fréquentation de loisirs.

Présentation

Localisé sur la rive droite de la Seine, le site, composé de pelouses et boisements calcicoles, abrite une richesse écologique remarquable. Les conditions de sol très filtrantes et les conditions d'ensoleillement maximales, combinées à un régime climatique fortement marqué par des influences atlantiques pluvieuses font que des espèces d'affinités méridionales se mêlent aux espèces d'affinités plus atlantiques. Le bas du coteau est occupé par une bergerie et un petit verger d'une quinzaine de pommiers.

Menaces

Le site est menacé par la fermeture du milieu par les arbustes et les graminées sociales.

Objectifs de gestion

Il s'agit de limiter la fermeture des milieux par débroussaillage pour contenir l'expansion des arbustes, ou par pâturage pour limiter la domination des graminées sociales (*Brachypode penné*). Afin de conserver les populations de papillons remarquables, des zones non perturbées sont maintenues sous forme d'exclos tournants ou fixes.



Liondent des éboulis
(*Leontodon hispidus*
subsp. *hyoseroides*)



Damier de la Succise
(*Euphydryas aurinia*)